



Nos métiers du conseil en gestion de patrimoine

Fonction cible :

Conseiller en Gestion de Patrimoine (France)

Offre d'alternance

1. Le Partenariat SKEMA avec CRYSTAL – Expert & Finance

Avec près de 43 800 clients, 300 collaborateurs et plus de 8 milliards d'euros d'actifs administrés, **Crystal** est l'un des groupes leaders français du conseil en investissement et en gestion de patrimoine.

Acteur de référence en forte croissance en France comme à l'international, le groupe réunit au travers de ses différentes **marques** et sur ces nombreuses implantations, les expertises pluridisciplinaires métier indispensables à une approche globale et haut de gamme du conseil patrimonial et social : solutions financières dédiées, ingénierie patrimoniale, assurance, protection sociale, immobilier, crédit lui permettant de proposer une offre en architecture ouverte multi-fournisseurs et multi-produits.

Notre parcours client :

Conseil en Gestion Patrimoniale et Sociale
auprès des :

Français non-résidents

Dirigeants et professions
libérales partenaires des
Experts-Comptables



CRYSTAL FINANCE



EXPERT & FINANCE

Présence internationale et nationale offrant :

- Proximité
- Suivi continu
- Approche indépendante haut de gamme
- Longévité et compétitivité



Des emplacements prestigieux



Siège Social
Montpellier



Grand Hôtel Dieu
Lyon



Place de la Madeleine
Paris



Notre développement repose sur deux piliers :

- **L'inter professionnalité** : au travers des partenariats d'Expert & Finance avec les notaires, avocats et surtout depuis 1987 les Experts-Comptables
- Un **réseau** national mais aussi international, à travers l'expertise native de Crystal Finance sur le conseil spécifique à destination des **expatriés francophones**

2. Implantation privilégiée pour l'alternance

Agences Expert & Finance :

Nice, Montpellier, Aix, Perpignan, Lyon, Lille, Rouen, Clermont, Nantes et Annecy

3. Parcours pendant la formation

❖ Au sein des agences Expert & Finance

Accueilli au sein d'une agence, l'objectif poursuivi est de permettre aux apprenants d'occuper un emploi de **Conseiller en Gestion de Patrimoine (CGP)**. Tutoré par un CGP confirmé ou un Directeur d'agence pendant la durée du contrat de professionnalisation, le collaborateur soutiendra son tuteur dans son activité commerciale, tissera et entretiendra les liens avec les clients, afin d'acquérir l'approche globale de l'ingénierie patrimoniale du groupe.

Les missions principales confiées sont les suivantes :

- Analyser les situations clients, synthèses, dossiers de suivi, mise en forme et participation à l'élaboration des études d'analyse et stratégies patrimoniales des prospects ou clients ;
- En collaboration avec le département d'ingénierie patrimoniale, proposer des schémas d'optimisation, de détention, de développement et de transmission du patrimoine privé et/ou professionnel. Outre la transmission d'entreprise, vous intervenez notamment sur des schémas patrimoniaux incluant des solutions financières ou immobilières ;
- Contribuer à l'animation des portefeuilles en termes d'allocation patrimoniale d'actifs et de suivi sur les profilages de risque : analyser et être force de proposition, alerter les conseillers sur les clients, les arbitrages à mener, participer à la rationalisation des portefeuilles assurance-vie...

La fonction a une nature évolutive et prépare à celle de CGP en vue d'une gestion de l'activité en complète autonomie dès que possible.

4. Les CGP du réseau

Véritables **ambassadeurs de la marque**, animateurs, développeurs, nos **Conseillers en Gestion de Patrimoine** accompagnent leurs clients dans la gestion globale et l'optimisation de leur patrimoine.

Ce métier nécessite l'acquisition de compétences pluridisciplinaires et en particulier sur ces trois domaines :

- Droit civil
- Droit fiscal
- Allocation d'actifs financiers et immobiliers

Au-delà de la bonne pratique de ce métier, le groupe défend deux spécificités fortes : la dimension internationale et la pratique réelle du métier en **architecture ouverte**.

Nous défendons une **approche haut de gamme, innovante, et indépendante** du conseil en optimisation patrimoniale.



Nous attendons de nos CGP qu'ils soient capables :

- D'élaborer des diagnostics patrimoniaux permettant d'identifier les objectifs prioritaires du client
- D'analyser et d'optimiser l'organisation de son patrimoine (produits de taux / immobilier / actions)
- De déployer des stratégies patrimoniales originales et sur-mesure
- D'apporter conseil en matière de gestion d'actifs et d'investissement (actions, obligations, actions de SICAV ou parts de FCP, instruments financiers à terme, etc.),
- D'être force de proposition en matière de réalisation de services d'investissement (ordres pour le compte de tiers, gestion de portefeuille etc.), et d'opérations sur biens divers (souscription de rente viagère, etc.).

5. Rémunération

En qualité d'alternant en contrat de professionnalisation, vous bénéficierez de la **gratification légale** prévue pour les contrats de professionnalisation : (en fonction du SMIC au 1^{er} janvier 2021)

Age	Titulaires d'un titre supérieur ou équivalent au bac professionnel
Avant 21 ans	65% du SMIC
21 à 26 ans	80% du SMIC
Après 26 ans	SMIC

Vous bénéficiez de la **prise en charge par la société** :

- du cout de la formation annuelle (100% de prise en charge)
- du remboursement de vos abonnements de transports en commun (50% de prise en charge)

En outre, la société met en relation, tout alternant réalisant son alternance en France et le souhaitant, avec **Action Logement** afin de vous permettre de trouver une **solution de logement rapidement et à des tarifs intéressants à Paris et sur le lieu de réalisation de votre alternance.**

En tant que conseiller en gestion de patrimoine en contrat CDI, post alternance, votre rémunération sera composée :

- d'un salaire fixe de 30 K€ (statut CGP niveau 1 qui sera évolutif s'agissant du fixe en fonction des statuts)
- d'une part variable déplafonnée (commissions sur produits et honoraires)

Quelques chiffres indicatifs (2018) : rémunération annuelle brute (fixe + variable) des 10 meilleurs Conseillers en Gestion de Patrimoine

Ancienneté	Moyenne	Maxi	Mini
3/4 ans	63 500€	82 000€	49 000€
5 à 10 ans	116 200€	172 000€	55 000€
Toute ancienneté	160 000€	230 000€	103 000€

6. Conditions d'accès au poste

Le poste est accessible :

- aux personnes titulaires d'un diplôme de niveau **Bac +5** d'une Université ou Grande Ecole de Commerce ; en banque assurances ; Finance ; Droit fiscal ou notarial, Ingénierie patrimoniale etc. ;
- aux personnes titulaires d'un **Bac +4** justifiant d'une expérience professionnelle minimum (stages et ou alternance en cabinet de gestion de patrimoine, banques etc...);
- aux personnes justifiant d'un **Bac +3** et d'une expérience professionnelle significative, qui peuvent candidater par le biais d'une validation des acquis professionnels.

Une expérience minimum en stage et/ou alternance en gestion de patrimoine au sein d'un cabinet de gestion de patrimoine, une banque, d'une étude de notaires ou cabinet d'avocats etc... est vivement souhaitée, pour vous permettre d'être en réussite durant l'année d'alternance.



Au-delà de la formation initiale, et des connaissances techniques requises ou à apprendre, l'entreprise est ouverte à la **diversité**, et surtout sensible aux **personnalités**.

Nous nous proposons d'accueillir des collaborateurs dotés de **qualités relationnelles** et **sociales** fortes, **de l'esprit d'entreprise**, d'une **curiosité professionnelle, intellectuelle** et du **goût du challenge**. Un bon niveau de culture générale et d'anglais sont nécessaires.

Vous évoluerez dans un environnement dynamique, autour de **collaborateurs prêts à vous accompagner** et à vous **transmettre leurs compétences**, appuyé par des services techniques de haut niveau. Sensible à la **performance**, notre groupe s'attache à laisser la place aux **potentialités** de ses collaborateurs, à reconnaître les performances individuelles et collectives et à **partager le succès** de la société avec ses salariés.

7. Conditions d'accès en alternance

Une expérience minimum en stage et/ou alternance en gestion de patrimoine au sein d'un cabinet de gestion de patrimoine, une banque, d'une étude de notaires ou cabinet d'avocats etc... est vivement souhaitée, pour vous permettre d'être en réussite durant l'année d'alternance.

Au-delà de la formation initiale, et des connaissances techniques requises ou à apprendre, l'entreprise est ouverte à la **diversité**, et surtout sensible aux **personnalités**.

Nous nous proposons d'accueillir des collaborateurs dotés de **qualités relationnelles** et **sociales** fortes, **de l'esprit d'entreprise**, d'une **curiosité professionnelle, intellectuelle** et du **goût du challenge**. Un bon niveau de culture générale et d'anglais sont nécessaires.

Vous évoluerez dans un environnement dynamique, autour de **collaborateurs prêts à vous accompagner** et à vous **transmettre leurs compétences**, appuyé par des services techniques de haut niveau. Sensible à la **performance**, notre groupe s'attache à laisser la place aux **potentialités** de ses collaborateurs, à reconnaître les performances individuelles et collectives et à **partager le succès** de la société avec ses salariés.

8. Poursuite en contrat post alternance

1^{ère} promotion 2018 /2019 :

- ⇒ **titularisation en CDI de 10 alternants devenus CGP le 1^{er} septembre 2019**
- ⇒ **+ poursuite de 2 alternants en qualité d'Agents mandataires pour Crystal (indépendants), l'un basé à Paris et l'autre à Hong Kong.**
- ⇒ 12 poursuites en interne sur 20 alternants embauchés (60% d'embauche post alternance)

2^{ème} promotion 2019/2020 :

- ⇒ **titularisation en CDI de 5 alternants devenus CGP le 1^{er} octobre 2020**
- ⇒ 5 poursuites en interne sur 13 alternants embauchés (46% d'embauche post alternance)

Pourquoi pas vous ?

9. Process admission SKEMA

Pour candidater au Mastère spécialisé Manager en Gestion de Patrimoine Financier (MGPF), suivre ce lien : <https://myskemapply.skema-bs.fr>